

L'action du gouvernement pour la santé de tous

Demain, la médecine de ville s'organise mieux et les professionnels travaillent ensemble



Des communautés de santé (CPTS) se généralisent : elles regroupent des professionnels qui s'associent pour répondre aux besoins de santé dans les territoires



Le recours de tous à un médecin traitant est garanti

« Au lieu d'aller aux urgences, j'ai pu faire examiner l'otite de ma fille par un médecin de ville »



Les actions de prévention sont plus nombreuses



Les soins non programmés sont assurés rapidement en ville



Des soins hyper spécialisés

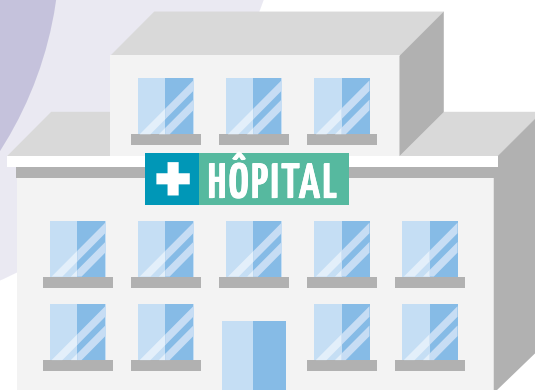
réalisés par les CHU et centres de référence

Des soins spécialisés

réalisés par les médecins spécialistes, centres hospitaliers

Des soins de proximité

réalisés par les professionnels de ville, hôpitaux de proximité



Demain, les patients sont mieux orientés et les moyens médicaux mieux répartis

« J'ai accouché à 30 km de chez moi mais au moins, j'étais certaine de la qualité des soins que j'allais recevoir »



Demain, les professionnels modernisent leurs pratiques pour soigner

Des CPTS, des maisons et centres de santé, des hôpitaux pour assurer des missions de proximité



Ensemble, médecins et soignants peuvent apporter leur expertise croisée sur un même patient

Des assistants médicaux pour libérer du temps médical



Pour alléger leur charge de travail, les médecins s'appuieront sur des assistants

Des compétences renforcées chez certains professionnels pour un accès plus large aux soins



Une nouvelle profession d'infirmiers en pratique avancée assurera le suivi des malades chroniques

Des consultations par télémedecine, et un dossier médical partagé pour rapprocher patients et professionnels



Des avancées numériques vont faciliter le suivi des patients

« J'évite des déplacements fatigants entre ma maison de retraite et l'hôpital grâce aux téléconsultations avec mon médecin »

